



# UNSS Vosges


## Challenge inter-Établissement

### VTT CLG / LYC

#### Challenge : CROSS COUNTRY

Une équipe est composée de 4 compétiteurs dont 2 filles et 2 garçons en collège et 4 compétiteurs avec mixité obligatoire en lycée. Les équipes incomplètes ou qui ne peuvent respecter la mixité peuvent participer mais ne pourront prétendre à une qualification.

**DEFI**  
**N° 21**

Jeune organisateur	Prépare le matériel pour les différents ateliers
Jeunes arbitres (2)	Valide la réussite des différents exercices selon les critères de validité indiqués.
Jeune Reporter	Pour restituer les résultats, lien de retour : <a href="https://forms.gle/rcZXrtwt3ehaMy837">https://forms.gle/rcZXrtwt3ehaMy837</a> chiffre clé du challenge (meilleure performance)+ une photo (groupe/action) par mail si vous le souhaitez
	<b>Chiffre clé « PERFORMANCE »</b> (meilleure performance de la MEILLEURE équipe de votre AS) : <b>Addition des points obtenus par chacun des élèves de l'équipe</b>

**Déroulement de l'épreuve :** Réaliser un parcours en forêt avec son équipe. Chaque KM parcourus rapporte des points aux vététistes. 5 KMS effectués par un vététiste permettent de gagner 1 PTS. Les vététistes appartenant à une même équipe pourront cumuler l'ensemble des KMS réalisés au cours de leur différentes sorties.

**Dispositif** réaliser un parcours dans une forêt ou en montagne. Un compteur de KMS par groupe.



Réaliser un parcours de type randonnée.  
Se munir d'un compteur afin de connaître la distance parcourue par l'équipe.  
Additionner les KMS parcourus par tous les vététistes.  
Chaque 5 kms réalisés, le vététiste remporte 1 SAPIN.

Super challenge



Ce défi permet également de remporter des sapins pour le **super challenge de la participation** (objectif à atteindre pour une AS 361 031 sapins- 1 Sapin pour 1 Vosgien)

**Chiffre clé « PARTICIPATION »** =  
le Nbre total d'équipes qui ont participé \*1 000 sapins  
**(exemple 5 équipes = 5000 sapins)**



En 1984, le VTT est vendu à un millier d'exemplaires sur toute l'année. La première compétition de VTT en France voit le jour: c'est le célèbre « Roc d'Azur » qui rassemble 12 concurrents... contre 10000 de nos jours.

Cette compétition attire 30 participants en 1985. L' AFMB développe la discipline en France; les premières compétitions (Roc d'azur, Paris-Deauville, les 24 heures d'Auvergne, Chalmazel-Montbrison ...) commencent à réunir de plus en plus de participants.

En 1987, les constructeurs français se lancent dans l'aventure. Peugeot propose le « VTT1 », MBK le « Tracker », Raleigh le « Maverick ». Les premiers modèles pèsent entre 17 et 20 kg. Cette même année, les premiers championnats de France et du monde ont lieu, et la revue VTT magazine arrive dans les kiosques.